



**JURY 17/05/2005**

**Contact : Communauté de Communes Lanvollon-Plouha**  
**Porteur du projet : Thierry Burlot, Président de la communauté de communes**  
**Tel : 02.96.70.17.04**  
**Titre : La Communauté de Communes Lanvollon-Plouha dans la démarche de développement durable.**

### Introduction

La Communauté de Communes Lanvollon-Plouha est un territoire rural situé en Bretagne, dans les Côtes d'Armor. Elle représente 15 communes, pour une population totale d'environ 15 000 habitants. La démarche de développement durable de Lanvollon Plouha a été lauréate de l'appel à projets du MEDD en 2003.

### 1/ L'approche globale du développement durable dans le projet :

Compte-tenu de la reconnaissance du Ministère, l'intercommunalité a décidé d'élaborer une Charte du développement durable en 2004. 4 axes principaux ont été retenus :

- Aménagement : gestion et protection de l'eau, protection du littoral, écotourisme...
- Production : protection des ressources naturelles, reprise des exploitations, vente directe, maillage du territoire par un tissu artisanal actif...
- Consommation : maîtrise des déchets et des énergies, agriculture durable...
- Participation : tissus associatif, conseil des citoyens, pôle « services à la population »...

Cette charte de développement servira de base au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de Guingamp où est située Lanvollon-Plouha, qui permettra de penser à long terme (horizon 15 ans), l'aménagement du territoire tout en favorisant le développement durable.

<b>Evaluation</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
-------------------	----------	----------	----------	----------

### 2/La gouvernance :

Fin 2004, la communauté de communes a réalisé un état des lieux en concertation avec les forces vives du territoire (élus, citoyens, entreprises, associations) : 4 axes ont été retenus (cf. approche globale) , 150 personnes ont participé à des ateliers pour définir des pistes.

La mise en œuvre de la Charte s'appuie sur plusieurs structures :

- La Maison du développement et des services publics, centre multifonctions qui rassemble et fédère les structures : une maison des services publics, un centre culturel, une maison de l'environnement et des associations
- Le Conseil des citoyens, réunissant des élus, des habitants, des associations et des professionnels (100 personnes). Force de propositions, il élabore des réflexions construites sur un développement local durable,
- L'association Nature & Culture qui suit et accompagne Lanvollon-Plouha dans sa démarche de développement durable.

Par ailleurs, la Communauté de communes organise régulièrement :

- d'une part, des formations annuelles destinées aux élus et au conseil citoyen.
- d'autre part, des manifestations « grand public » consacrées aux enjeux identifiés par les habitants : OGM, éoliennes, constitution européenne...

Un guide « le développement durable chez nous » a été publié. Il présente les bonnes pratiques à appliquer au quotidien, « pour œuvrer vers un territoire où il fait bon vivre ». 8 thèmes y sont abordés : la vie quotidienne, la consommation, le jardin, l'habitat, les déplacements, la solidarité, la qualité de vie

et les actions de la Communauté de communes.

<b>Evaluation</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
-------------------	----------	----------	----------	----------

### **3/ La mobilisation des acteurs et partenaires :**

La culture de l'écoute des habitants est très vivace. Les différentes commissions de la Communauté de communes (environnement, petite enfance, services à la population, ...) invitent la population et les associations à s'exprimer.

La collectivité a édité un guide remarquable « le développement durable chez nous » conçu en partenariat avec de très nombreuses associations.

Par ailleurs de nombreux partenaires ont été associés à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Charte :

- le Conseil Citoyen,
- l'association Eaux et Rivières de Bretagne,
- la Fédération France Nature Environnement,
- l'Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir,
- le Syndicat mixte de traitement des ordures ménagères
- le Syndicat mixte de la Côte du Goëlo.

<b>Evaluation</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
-------------------	----------	----------	----------	----------

### **4/ Le caractère novateur de la démarche :**

La Charte a produit des résultats extrêmement opérationnels. La Communauté de communes a édité un guide remarquable : « le développement durable chez nous », qui répond en termes accessibles à l'objectif de prise de conscience collective.

<b>Evaluation</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
-------------------	----------	----------	----------	----------

### **5/ Les acquis effectifs :**

- programme d'installation de chaudières au bois pour les bâtiments publics,
- initiation au désherbage thermique réalisée par les services de la Communauté,
- schéma de développement de l'habitat durable (démarches HQE dans l'habitat),
- formations au TIC pour les personnes âgées,
- sensibilisation des personnes en situation de précarité aux économies d'eau,
- programme de lutte contre l'exclusion (chantier d'insertion sur le tri, la collecte et le recyclage des déchets),
- développement du transport à la demande pour les populations prioritaires,
- diffusion d'un guide du développement durable (fin 2004) auprès de la population et dans les écoles du territoire.

<b>Evaluation</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
-------------------	----------	----------	----------	----------

**Commentaires :**